



Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier Est du 4<sup>e</sup> arrt  
Lundi 12 juin 2006, à 18 h 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,  
Philippe SORNAY, co-président Habitants,  
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentès de la Croix-Rousse,  
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,  
Hélène BENARD, Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Fernand CHAMBON  
Eric DUBOIS, Marie-Claude LOSDAT, Guy MORET, représentant les habitants,

Absents excusés : Jacques DINARES, Christophe LABARRE,

Absents non excusés : Annie-Laure COLOMB-REIMANN,  
Sophie SELLES.

David KIMELFED, élu du 4<sup>ème</sup>, a proposé à L'Esprit Canut de prendre contact avec le Conseil de quartier Croix-Rousse Est.

Mme Dominique VIGNON, secrétaire de l'Association L'ESPRIT CANUT, et représentant ce soir le Président, Bernard WARIN, présente cette association qui s'est créée en 2004 lors de la liquidation judiciaire de la Maison des Canuts afin de mobiliser les Croix-roussiens autour du patrimoine des canuts. Un travail important a été fait avec la mairie qui a abouti au rachat des locaux par la SACVL qui a rouvert la Maison des Canuts.

L'Esprit Canut souhaite qu'il soit créé à la Croix-Rousse un musée des canuts et est en train d'organiser au sein de son association un comité de pilotage afin de chercher des sources de financement pour garder le souvenir des canuts.

L'Esprit Canut participera aux fêtes de "Tout l'monde dehors" et sera présent les 5 et 6 juillet dans le jardin d'Ivry. L'Esprit Canut cherche à fédérer avec Simone BLAZY, directrice du Musée de Gadagne, son idée de pôles de musées sur les quartiers et travaille aussi avec Soierie Vivante et la famille MATTELON. L'Esprit Canut souhaite que l'on parle des canuts, de leur vie alors que la Maison des Canuts ne s'occupe que de mettre en valeur le tissage.

L'Esprit Canut a été reçu par le Maire du 1<sup>er</sup> au sujet de l'église Saint Bernard qui a été désacralisée et pourrait servir de lieu pour le musée. C'était d'ailleurs une église qui avait été bâtie pour les canuts et leur famille.

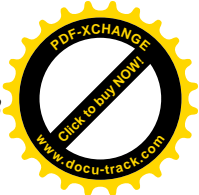
30 000 personnes chaque année viennent visiter la Maison des Canuts. Un inventaire de l'existant de la Maison des Canuts va être réalisé.

L'Esprit Canut a été sollicité par la mairie du 4<sup>ème</sup> pour participer aux manifestations qui auront lieu l'an prochain au sujet du 19<sup>ème</sup> siècle à LYON.

Le Bureau approuve l'action de l'Esprit Canut et Philippe SORNAY conseille à Mme VIGNON de prendre contact avec la D.R.A.C. Le Bureau est prêt à faire une lettre à la mairie du 4<sup>ème</sup> pour appuyer les actions de cette association.

Michel LECLERCQ se présente ensuite, sur la recommandation de D.Bolliet, maire de l'arrondissement, en tant qu'habitant au 3 de la place Marcel Bertone. Originaire de LILLE, il habite cet immeuble de canut depuis 2002. Il a lancé une pétition pour créer un espace propre et protégé pour les enfants, cette place étant d'une saleté extrême, notamment à cause des nombreuses déjections canines.

Le Maire du 4<sup>ème</sup> lui a conseillé de s'adresser au Conseil de Quartier Croix-Rousse Est.



Philippe SORNAY propose donc à Mme CARCAN-CHANEL de s'occuper de cette question avec Michel LECLERCO, afin de faire émerger des idées sur l'aménagement et l'utilisation de la Place.

Eric CAZIN précise que le rôle du conseil de quartier est bien de réfléchir sur les problèmes de l'environnement de ce secteur.

Il est noté le problème posé par le gorrh, qui attire les chiens mais qui constitue revêtement apprécié des boulistes.

En ce qui concerne l'élection du coprésident Habitants, il est décidé d'apporter la modification suivante à la Charte :

*« La durée du mandat du co-président Habitants, élu par le Bureau, ne devra pas dépasser deux ans, renouvelable une seule fois et ceci durant une période de dix ans . Cette disposition peut être modifiée par le Bureau en cas de carence de candidature. »*

Dans le cadre de la Commission Culture et Activités sociales, le Bureau a commencé un travail avec les Restos du Cœur concernant l'insertion par la culture (mini bibliothèque).

Le compte-rendu de l'Assemblée Plénière du 10 avril 2006 est signé en séance par les deux coprésidents et sera envoyé cette semaine par la mairie du 4<sup>ème</sup> aux membres du conseil

La Commission Propreté propose de faire une enquête sur le tri auprès des habitants. Un questionnaire est en train d'être élaboré. Il est prévu de partager cette enquête avec les trois autres conseils de quartier croix-roussiens. Ce questionnaire serait distribué lors du forum des associations au mois de septembre 2006.

Didier DELORME fixera prochainement une date pour la réunion Propreté ; Mme GOUZOU-TESTUD, élue de l'arrondissement, y participera.

Jacques DINARES s'est rendu compte que la nouvelle association CROIX-ROUSSE SOLIDAIRE a repris textuellement ce qu'il avait écrit sur la propreté. Une mise au point a été faite.

Il est décidé de féliciter le maire du 4<sup>ème</sup> pour son action qui a abouti à régler le problème du clochard de la place Marcel Bertone.

La Commission Déplacements Stationnement s'est réunie avec le Conseil de quartier Centre. Eric DUBOIS note la difficulté à faire émerger des idées.

La Commission veut définir des grands axes sécurisés pour les cyclistes. Les carrefours, les entrées d'écoles et les stations Vélo'v doivent être sécurisés.

Il faut favoriser les liens des cyclistes entre les différents quartiers.

Le Conseil de quartier Centre est allé dans le détail des rues, de numéro à numéro, alors que le Conseil de quartier Est souhaite définir des axes et discuter de leur aménagement avec les services concernés.

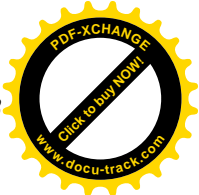
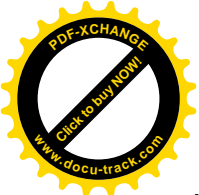
Le conseil de quartier Est a identifié les grands axes à sécuriser qui sont les suivants :

- rue Belfort et/ou rue Dumont d'Urville
- boulevard de la Croix-Rousse
- rue Hénon/rue Pailleron
- grande rue de la Croix-Rousse
- rue Eugène Pons

Rappel : Dans l'Est croix-roussien, il est difficile d'accepter des contresens, l'aménagement de la zone 30 devant permettre en elle-même la sécurisation des cyclistes.

Pour la rue Eugène Pons, le conseil de quartier Centre propose une descente alternée.

A court terme, il est prévu la mise en place de plots en béton pour sécuriser le passage piétons au carrefour rue Belfort / rue Boussange. Une action renforcée de la Police Municipale est prévue pour faire limiter la vitesse et verbaliser si nécessaire. Contrôle de vitesse également prévu pour la rue Boussange.



A plus long terme sur ces lieux, il est envisagé un élargissement des trottoirs face aux commerces, une réduction de la vitesse sur la rue Boussange afin d'assurer la sécurité pour les voitures qui arrivent rue de Belfort provenant de la rue d'Austerlitz.

Il sera nécessaire de revoir la dépose-minute rue Boussange, ainsi que l'emplacement du panneau publicitaire et des poubelles en face de la crèche et de l'école.

Le Conseil de quartier reste en attente des propositions de M. NICOLAS (Grand Lyon) pour mise en place en 2007.

Le Grand Lyon va lancer une étude sur l'aménagement des pistes cyclables et souhaite que le 4<sup>ème</sup> arrondissement soit pilote pour ces aménagements. C'était aussi le souhait du maire du 4<sup>ème</sup>.

La Commission Déplacements Stationnement espère ainsi que tout ne sera pas décidé par la mairie centrale.

Le conseil de quartier Est ayant défini les grands axes avec le conseil de quartier Centre demande maintenant une discussion avec les services responsables afin de choisir leur structure et leur mise en place.

Pour la soirée prévue place Commandant Arnaud le 10 juillet prochain, à 20 heures, "L'Est en fête", organisée par le Conseil de Quartier Est en partenariat avec le Centre Social, les démarches administratives sont en cours. Une affichette sera imprimée pour annoncer cette fête et sera jointe à l'envoi du compte-rendu de l'Assemblée Plénière du 10 avril, envoi qui sera effectué par la Mairie du 4<sup>ème</sup>. L'affichette sera également déposée chez les commerçants et dans les écoles.

La soirée comportera un film, "Oliver Twist", du réalisateur Roman POLANSKI, et une buvette sera tenue par les adolescents du Centre Social dans le but de financer leur projet de vacances. Cette soirée devrait permettre de faire connaître le conseil de quartier et favoriser les contacts entre habitants du quartier.

Quand à l'aspect budgétaire, la participation du Conseil de quartier Croix-Rousse Est sera de 400 €, celle du Centre Social de 300 €. Mme BENARD demande une participation de la mairie du 4<sup>ème</sup>

Eric CAZIN a rappelé, lors de la réunion du Bureau du 15 mai 2006, que la dotation de 6000 € pour les conseils de quartier a été utilisée à hauteur de 500 € en 2005. La somme non dépensée a servi à financer d'autres événements.

La dotation d'action locale de 28 000 € doit être utilisée pour les frais de fonctionnement des conseils de quartier et les frais divers de festivités. Eric CAZIN a indiqué que ces informations seront à mettre sur le site.

Philippe SORNAY précise qu'il ne veut pas mélanger la Commission Sociale et Evènements Festifs avec l'Urbanisme, même si, sur des sujets ponctuels, les 2 commissions peuvent naturellement travailler de concert.

Le Conseil de quartier Croix-Rousse Est a répondu favorablement à Yves FOURNEL, adjoint au Maire de LYON, pour sa participation au congrès international des Villes Educatrices. Philippe SORNAY, Eric CAZIN et Hélène BENARD proposent une déambulation avec un groupe de congressistes dans le quartier.

Un pot sera organisé le samedi soir par la mairie du 4<sup>ème</sup>.

La prochaine réunion est fixée au mardi 11 juillet 2006, à 18 heures 30, à la MJE.

La séance est levée à 21 heures 00.